

Procédure d'autorisation d'exercice (PAE)

CALENDRIER PREVISIONNEL DES EPREUVES DE VERIFICATION DES CONNAISSANCES ET DE MAITRISE DE LA LANGUE FRANCAISE POUR L'ANNEE 2010 (MAJ 30-10-09)

Périodes des inscriptions	Epreuves	Durée	Dates des épreuves	Heures
Epreuves de vérification des connaissances et de maîtrise de la langue française				
du 1 au 31 mai 2010	Connaissances fondamentales	2H00	Oct 2010	9H15 à 11H15
	Maîtrise de la langue française	1H00	Par disciplines	12H00 à 13H00
	Connaissances pratiques	2H00	et spécialités	14h30 à 16h30

Attention, l'épreuve de maîtrise de la langue française peut évoluer suite à la promulgation de la loi HPST.